


www.coganconsulting.com

cogan@coganconsulting.com


+33 (0)3 28 59 98 28

Port 4112, Contour du Loopersfort
59279 Craywick

OBJECTIFS

Donner aux personnes devant effectuer différentes missions dans une installation portuaire en dehors des tâches de sûreté, l'ensemble des connaissances nécessaires requises pour la réglementation en vigueur

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Tout public titulaire des prérequis.
- Savoir lire, écrire, comprendre parler le français et savoir compter.

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Diaporama, paperboard, échanges / discussions
- Formation délivrée en français ou en anglais
- Formateur spécialisé repondant à l'arrêté du 25 mai 2025.

SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

- QCM d'évaluation des connaissances acquises
- Attestation de présence
- Attestation individuelle de formation délivrée à l'issue de la formation conformément à l'arrêté du 22 mai 2025.



: 21 heures



: 8 à 12 personnes



: Nous contacter

: Calendrier sur le site www.coganconsulting.com

PROGRAMME DE FORMATION

ACVS INITIALE

AGENT CHARGÉ DES CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS DE SÛRETÉ PREALABLE A L'ACCES AUX ZONES D'ACCES RESTREINTS

Réf. R.321-31 R.321-32 du code des ports maritimes- Arrêté du
22/05/2025)



PROGRAMME

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Introduction (15mn) :

- présentation de la sensibilisation et de ses objectifs,
- introduction aux spécificités de l'environnement portuaire

Module A (02h00), Réglementation :

- Acquérir les connaissances concernant la réglementation relative à la sûreté portuaire

Module B (01h30), Acteurs :

- Acquérir les connaissances sur l'organisation et l'attribution des acteurs de la sûreté portuaire

Module C (02h30), Concepts :

- Acquérir les connaissances élémentaires sur les concepts importants de la sûreté portuaire

Module D (20 min), Documents :

- Acquérir les compétences concernant la mise en œuvre éventuelle des fiches réflexes d'un plan de sûreté.

Module E (20 min), Management :

- Acquérir les connaissances élémentaires concernant la nécessaire vigilance à maintenir au sein d'une installation portuaire.

Module F (20 min), Coordination :

- Acquérir les connaissances élémentaires concernant le traitement des communications liées à la sûreté

Module G (14h00), Techniques :

- Acquérir les compétences sur les opérations techniques concernant les contrôles de sûreté